

Communication de Jean-François MARECHAL

Monsieur,

Vous êtes né à Liège mais vous n'êtes pas de nationalité belge. Votre famille, en effet, gagne dès 1948 notre pays si bien que vous acquérez la nationalité française par décret à la fin des années 50. Il vous plaît d'ailleurs de souligner que le nom de votre famille est bien français et que vos ancêtres ont toujours parlé notre langue. En qualité d'historien, vous rappelez que la Belgique a donné deux dynasties à la France ; celle des Mérovingiens qui avec Clovis a fondé la monarchie française et celle des Carolingiens dont le plus célèbre, Charlemagne est originaire d'Herstal, commune qui est le berceau de votre famille. Vous êtes français jusqu'au bout des ongles, si vous me permettez cette expression, puisque vous servez l'armée française en Algérie après l'indépendance de 1962 à 1964. Plus de 80 000 militaires français étaient en effet restés après la signature des accords d'Évian pour participer à des opérations « d'apaisement et de désengagement ». Depuis l'année dernière, le parlement a décidé d'accorder à ces militaires la carte de combattant. Vous avez ainsi reçu le 11 novembre dernier à Marguerittes cette distinction. Après avoir fait des études secondaires à Deauville, vous intégrez le prestigieux lycée Henri IV à Paris en classe préparatoire dans le but de passer le concours d'entrée à l'école des Chartes mais comme vous ne supportez pas la vie à l'internat vous êtes obligé de quitter cet établissement et vous poursuivez un cursus universitaire classique qui vous conduit jusqu'au CAPES d'histoire géographie et l'archéologie vous passionnant, vous acquérez un diplôme d'études supérieures d'archéologie gallo romaine et médiévale.

Votre carrière d'enseignant se déroule en région parisienne et à Paris intra muros. Votre travail d'archéologue se déroule sur des chantiers en Seine Saint Denis, à Drancy mais aussi en province, notamment en Savoie. Vous abandonnez très vite la montagne pour la mer puisque vous vous spécialisez dans l'archéologie sous marine. Vous participez en 1984 et 1985 aux fouilles au large d'Alexandrie et découvrez des épaves de la flotte de Bonaparte battue par celle de l'amiral Nelson en août 1798.

Vous devenez même le président de la société française d'archéologie sous marine (la SOFRAS). Vous intégrez notre académie en qualité de correspondant le 30 novembre 2004. Vous êtes reçu par le président Pascal Pouget.

Vous avez fait une communication le 5 juin 2009 intitulé « L'homme est-il responsable du réchauffement climatique ? », communication au cours de laquelle vous rappelez qu'il existe également des explications naturelles au bouleversement du climat qui ne peut être imputé aux seules activités humaines.

Aujourd'hui nous quittons les étoiles et les fonds sous marins puisque vous avez choisi de nous parler de l'origine et du concept de Germanité. L'origine du nom des germains a divisé les spécialistes. On est à peu près certain toutefois que les mots germains et Germanie apparaissent pour la première fois sous la plume de Jules César. Ils ont été repris ensuite par Tacite. Tous deux pensaient qu'il existait par conséquent un peuple particulier, singulier dans l'Europe du nord. Tacite dans son petit ouvrage intitulé « la Germanie » ira jusqu'à décrire la spécificité de ses habitants : « j'adopte quant à moi, l'opinion de ceux qui pensent que les habitants de la Germanie n'ont point été altéré par des mariages avec d'autres peuples et que cette nation est intacte, pure, semblable à elle seule. Aussi, la conformation des individus quoiqu'en si grand

nombre, sont partout les mêmes : les yeux sont tous fiers et bleus, les cheveux blonds ». On sait ce qu'il est advenu malheureusement de cette théorie quand elle est tombée entre les mains des nazis.

Je suis persuadé que vous allez aujourd'hui nous éclairer sur ces véritables origines des gaulois et des germains à travers les découvertes archéologiques et les écrits d'historiens que l'on avait perdu de vue.

Nous vous écoutons avec grand intérêt.

Michel BELIN